



COLLECTIF LOIRE AMONT VIVANTE

Enquête publique pour
la reconstruction du barrage des Plats
31 janvier / 2 mars 2012

Pétition

Pour une Semène vivante : **non au barrage des Plats, oui aux alternatives !**

Monsieur le commissaire enquêteur,

La Semène est classée en « **bon état écologique** ». Elle constitue un **réservoir biologique**. Le barrage des Plats constituait « **le point noir** » le plus impactant pour cette rivière. Il est inutilisable depuis septembre 2005. Ce cours d'eau constitue un **capital écologique, paysager, touristique** de sa source à sa confluence avec le fleuve Loire. Or le « Syndicat des barrages » (Firminy, Fraisses, Unieux et St Paul en Cornillon) souhaite reconstruire un nouvel ouvrage, **en doublant le niveau des prélèvements d'eau (de 45 à 100 litres par seconde !)**.

Le **Collectif Loire Amont Vivante (CLAV)**, qui regroupe quinze associations locales, régionales, nationales est opposé à ce nouveau bétonnage, **coûteux pour les finances publiques en cette période économique difficile** et qui relève toujours de la **logique purement quantitative de gestion de la ressource en eau**. Il propose de : **1. Garantir** l'alimentation en eau potable des habitants des communes du nord est de la Haute-Loire et du plateau de St Genest-Malifaux dans la Loire; **2. Sécuriser** par une deuxième ressource ces communes ; **3. Préserver** l'état écologique de la rivière Semène :

Par la construction d'une conduite alimentant le Syndicat des Eaux de la Semène (SES) depuis le Syndicat Mixte de Production et d'Adduction d'Eau (SYMPAE), le CLAV propose une **alternative durable, pour un coût moindre** et qui **préserve la Semène**. Cette solution assure l'alimentation des 9 communes desservies par le SES (St Just-Malmont, St Victor-Malescours, St Romain-Lachalm, St Ferréol d'Auroure, St Pal de Mons, Pont-Salomon, La Chapelle d'Aurec, Jonzieux et Dunières) ainsi que les communes du plateau de St Genest-Malifaux.

De plus par l'ajout d'un pompage dans la Loire à la conduite du Lignon, cette solution sécurise les communes ci-dessus et celles de St Didier en Velay et La Séauve sur Semène aujourd'hui dépendantes d'un captage direct dans la rivière Semène. D'autre part, pour les 4 communes du Syndicat des barrages, l'alimentation peut être assurée par l'interconnexion des 3 barrages de l'Ondenon, du Cotatay et de l'Echapre, la sécurisation étant garantie par la conduite du Lignon passant à proximité.

Il est temps de passer à une **gestion qualitative de la ressource en eau**, de mutualiser les services, donc les coûts et de **lancer les programmes d'économie d'eau dans les collectivités**, avec le soutien de **l'Agence de l'Eau Loire Bretagne** et de diverses institutions, comme cela se fait déjà dans certaines villes de France, dont **Le Puy-en-Velay**. Je vous demande donc, M. Le commissaire enquêteur, de rendre un **avis très défavorable** à ce projet de barrage d'un autre temps.

Nom	Prénom		Signature

Pour tous les détails de cette proposition, aller sur le site www.loireamontvivante.fr
Collectif Loire Amont Vivante : /Co Frapna Loire. 4 Maison de la Nature 42000 St-Etienne
Tél. : 04 77 41 46 60 – contact@loireamontvivante.fr

